Environnement Canada | Environment Canada

PROGRAMME *des dons* ÉCOLOGIQUES en Alberta

Margaret et Frederick VAN DE PITTE

Une servitude de conservation dans le nord de l'Alberta
La protection d'une partie de la forêt boréale

« … Je pense que nous devons reformuler l'idée que nous nous faisons de la terre. Par le passé, les gens de notre culture considéraient la terre naturelle comme une perte ou une commodité qui devait être utilisée. J'ai grandi sur une ferme qui se trouvait dans un milieu naturel et je l'ai vue être envahie et aménagée en mails linéaires. Nous avons cependant adopté un nouveau paradigme juridique à l'égard de la terre. Un paradigme qui reconnaît la valeur de la terre à son état naturel. Nous devons tous comprendre que la terre naturelle possède sa propre intégrité, en plus de faire partie du monde sur lequel nous comptons. Nous pourrons alors donner à la conservation la place qu'elle mérite. »

— Margaret Van De Pitte

« La première fois que nous l'avons vu, nous avons dû suivre les traces des ours pour pouvoir nous déplacer dans la neige. »

Un refuge familial d'une grande valeur et 593 acres d'habitat faunique exceptionnel ont pu être protégés à perpétuité grâce aux efforts conjoints des propriétaires fonciers Margaret et Frederick Van De Pitte et de l'organisme Conservation de la nature Canada, appuyés par le Programme des dons écologiques d'Environnement Canada.

Située à la frontière sud de la forêt boréale de l'Alberta, la propriété des Van De Pitte est constituée d'un riche mélange de peuplements forestiers vierges qui varient en composition, de peupliers et de peupliers baumiers à un amalgame d'épinettes blanches, de mélèzes et d'épinettes noires.

La propriété des Van de Pitte abrite une faune abondante et est saturée de petits marais, de tourbières et de marécages. Elle est située dans le nord de l'Alberta, une région où l'utilisation des terres s'intensifie et où le paysage est de plus en plus affecté par les projets d'exploitation qu'entraîne l'industrialisation.

En 1966, Margaret et Frederick ont déménagé de Los Angeles pour enseigner à l'Université de l'Alberta, à Edmonton. À cette époque, ils croyaient tous deux qu'il leur fallait un contact plus étroit avec la nature. « On a vraiment appris ce qu'était une ville en vivant à Los Angeles, se rappelle M. Van de Pitte, l'air n'était pas respirable. On était au bord de l'eau et on ne la voyait pas! »

En quête d'une terre et convaincus que la communion avec la nature leur était essentielle, les Van De Pitte ont fini par trouver ce qu'ils cherchaient sept ans plus tard. « C'était l'endroit le plus sauvage que nous avions vu, mis à part les parcs nationaux, ajoute Mme Van De Pitte. La première fois que nous l'avons vu, nous avons dû suivre les traces des ours pour pouvoir nous déplacer dans la neige. »

La propriété est devenue un refuge où les Van de Pitte se sont rendus presque toutes les fins de semaine du reste de leur vie active. Ils y ont

Canada

marché, fait de la raquette et observé les oiseaux; expériences qu'ils ont partagées avec leur fille. Ils y ont aussi rénové un petit chalet fait de rondins équarris à la main et plâtré de glaise naturelle. Les Van De Pitte se sont en outre servis de cet endroit calme et paisible pour accomplir une partie de leurs tâches professionnelles.

Margaret et Frederick ont laissé la nature envahir la majeure partie de la propriété. Avec l'aide d'un voisin, le petit lopin de terre qui a été défriché par le passé continue de produire du foin. Les corridors fauniques qui traversent ces aires cultivées ou qui se trouvent près de ces dernières ont été repérés et sont en cours d'amélioration. La chasse y est interdite et l'organisme Canards Illimités Canada y a réalisé un projet axé sur les milieux humides.

Aujourd'hui, près de 40 ans plus tard, les liens qui unissent les Van De Pitte à la nature et à cette propriété demeurent intacts.

Ils prennent encore plaisir à explorer et à en apprendre davantage sur leur terre et à simplement s'asseoir pour écouter et regarder y défiler la faune. Les orignaux, les wapitis, les renards, les coyotes, les ours, les loups et les lynx y habitent, tout comme les Chouettes épervières, les Chouettes lapones et les Grands ducs d'Amérique. Au printemps, le croassement des rainettes faux-grillon et des crapauds du Canada, en harmonie avec le chant du Cardinal à poitrine rose, du Durbec des sapins, du Gros-bec errant, du Roitelet et du Chardonneret, sont de la musique aux oreilles de cette famille.

En 2005, dans le but de préserver leur précieuse terre pour l'avenir, les Van De Pitte ont pris la décision de créer une servitude de conservation sur leur propriété qui serait gérée par l'organisme Conservation de la nature Canada. « Nous aimons notre terre, dit Mme Van De Pitte, et nous y avons adopté une philosophie de laisser faire. Si quelqu'un veut remplacer le chalet par une structure modeste qui se fond au paysage et veut continuer de produire du foin dans la partie cultivée, c'est parfait, mais il n'y aura plus de défrichage sur la terre. Plus d'exploitation. »

Malgré leurs préoccupations sur les effets possibles à long terme de l'exploitation des terres avoisinantes, les Van De Pitte sentent qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu pour protéger les valeurs naturelles et la diversité écologique de leur propriété en y établissant une servitude de conservation. « Nous avons une bonne entente écrite et tant et aussi longtemps que Conservation de la nature Canada se chargera de notre terre, nous n'aurons aucune inquiétude. »

Avec cette servitude, les Van De Pitte ont également contribué de manière importante à préserver l'écologie de la région environnante.

« Il faut parfois prendre les choses en main, observe M. Van De Pitte, s'exprimant au nom du couple. On constate que des décisions qui nous ennuient sont prises et que des politiques qui nous contrarient sont adoptées, et on se met à penser de manière plus constructive. La servitude de conservation a été une situation gagnant-gagnant pour nous. Nous n'avons rien perdu en ce qui concerne l'utilisation de la propriété et nous avons profité d'un allégement fiscal grâce au Programme des dons écologiques. Le sentiment d'avoir préservé le territoire pour la faune et pour l'avenir a été un bénéfice personnel important pour nous. »

Depuis 2005, suivant son intérêt croissant pour la conservation des terres, Mme Van De Pitte siège aux conseils de l'Alberta Land Trust Alliance, de l'Alliance des organismes de conservation du Canada et de la Crooked Creek Conservation Society of Athabasca, où elle partage désormais son expérience et son expertise avec d'autres.

« Quand j'y repense, je crois que mon mari et moi avons eu besoin de cette expérience avec la nature, se rappelle Mme Van De Pitte. Je pense que ce besoin de la nature est un besoin essentiel chez l'humain. Se retrouver dans la nature nous donne une perspective différente sur notre place dans l'univers, sur notre importance et sur notre rapport aux autres et aux autres espèces d'animaux. Je pense que la chose la plus importante que je puisse dire à quiconque aime sa terre et pense vouloir la conserver serait 'Ne vous tourmentez pas à son sujet'. Les outils sont là. L'aide est là. Assurez-vous de faire les choses comme vous le voulez, mais laissez les gens vous aider. Et allez-y, foncez. »

ISBN: 978-1-100-96082-1
Cat. No.: CW66-286/2010F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au 613-996-6886, ou à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada et F. Van De Pitte

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, 2010

Also available in English

Pour de plus amples renseignements sur le Programme des dons écologiques, visitez le www.ec.gc.ca/egp-pde.